



AVIS À LA POPULATION



OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE LE JEUDI 4 MAI 2023

Horaire de l'écocentre :

Les **jeudis et samedis** de mai à octobre de 10 h à 15 h 45

- Tous les matériaux récupérés à l'écocentre sont recyclés ou traités de façon appropriée pour ne pas nuire à votre santé et à l'environnement.
- Veuillez présenter une preuve de résidence (compte de taxes ou autres) de la municipalité de Duhamel lorsque vous arrivez à l'Écocentre.
- Les matières doivent être TRIÉES AVANT d'arriver à l'écocentre. Le préposé peut vous refuser l'accès si ce n'est pas le cas.

La fibre de verre est acceptée en tout temps à l'écocentre

Visitez l'onglet *Écocentre* de notre site internet dans la section *Citoyens* pour les détails des matières qui sont permises et les bonnes pratiques relatives à ce service.